ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

enseignants

Question écrite n° 132202

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le remplacement des professeurs absents. Vous aviez annoncé au premier trimestre de l'année 2010, plusieurs mesures permettant de remplacer efficacement et diligemment les professeurs absents de la maternelle au lycée. Dans ma circonscription, plusieurs cas de professeurs absents non remplacés persistent sur de trop longs mois. Ce sont ainsi de nombreux élèves, de plusieurs niveaux, qui sont pénalisés, privés de plusieurs semaines d'enseignement pour une même matière. Il lui demande donc ce qu'il compte mettre en oeuvre pour un système de remplacement de professeurs absents efficient.

Données clés

Auteur : M. Jean-Yves Le Déaut
Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 132202
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative
Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 24 avril 2012, page 3137
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)